



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection
du second degré

2019-2020

Affaire suivie par
JFT Lan Sun Luk

Téléphone
0262 48 15 21

Courriel
jean-francois.lan-sun-luk@
ac-reunion.fr

24 avenue Georges
Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX
9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Saint-Denis, le 28 août 2019

L'inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional
de Sciences et Technologies Industrielles

à

Mesdames et messieurs les enseignants de
Sciences Industrielles de l'Ingénieur
S /c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2019-2020

I - Préambule commun élaboré par les IA-IPR de l'académie de La Réunion

La loi pour une école de la confiance votée en juillet 2019 réaffirme **le renforcement des savoirs fondamentaux** (lire, écrire, compter, respecter autrui), et **la scolarisation inclusive**. Elle nous fixe le cap : **la réussite de tous les élèves** en suivant deux objectifs majeurs qui sont **l'élévation du niveau général et la justice sociale**.

La continuité des apprentissages demeure essentielle dans le cadre des programmes et des liaisons de l'école à l'enseignement supérieur. Elle doit permettre à tous les élèves de réussir dans leur choix de parcours de formation.

Au collège, il conviendra aux équipes pédagogiques de s'emparer pleinement **du travail personnel de l'élève**, notamment au travers **du dispositif « devoirs faits »** qui fera l'objet d'un avenant au contrat d'objectifs. Le collège des IA-IPR sera particulièrement attentif à cette dimension lors des rendez-vous de carrière.

Cette année scolaire marque **la mise en œuvre de la réforme du lycée et de la rénovation de la voie professionnelle**, afin de permettre **une meilleure réussite des étudiants** dans l'enseignement supérieur et **une insertion réussie** dans le monde du travail.

Afin de favoriser la persévérance et l'inclusion scolaire, les tests de positionnement doivent être des leviers partagés pour mieux cibler les besoins des élèves et leur proposer un accompagnement personnalisé dans la classe et hors la classe.

Les nouveaux programmes d'enseignement et les nouvelles modalités d'évaluation des acquis des élèves dans le cadre du baccalauréat 2021 entrent en vigueur dès cette année scolaire, sous l'accompagnement des IA-IPR.

Le plan de formation académique tient compte des évolutions actuelles et futures.

L'évaluation des enseignants et des personnels d'éducation s'inscrit dans un parcours professionnel de carrière et de rémunération (PPCR), qui concerne toute la fonction publique. Dans ce cadre, des rendez-vous de carrière sont fixés avec le chef d'établissement et l'inspecteur disciplinaire ou de spécialité, **avec un délai de prévenance de 15 jours**. Les IA-IPR invitent les personnels concernés à préparer ce temps d'échange professionnel en s'emparant des outils correspondants mis à leur disposition par l'institution.

Parallèlement, les inspecteurs veilleront à accompagner **le développement professionnel**

.../...



des enseignants et des personnels d'éducation de manière individuelle et collective.

2/4

II – L'enseignement des Sciences et Technologies Industrielles

Cette année 2019-2020 verra la mise en service de la réforme des lycées. Avec une orientation forte vers le monde numérique que nous avons anticipé, la discipline prendra une participation majoritaire en SNT, et notable en NSI. Notre spectre d'enseignement s'élargit selon plusieurs axes puisque nous pouvons désormais apprécier la continuité de la Technologie en seconde. C'est une évolution historique qu'il convient de faire partager et qui va dans le sens des liaisons construites depuis 2011.

Ces évolutions positives et régulières vont impliquer des mises à jour de nos pratiques professionnelles. Nous allons insister une nouvelle fois sur le travail en équipe et en réseau qui est nécessaire pour faire face aux changements importants qui nous sont proposés.

Le collège a montré l'exemple et désormais la continuité d'un enseignement technologique sur l'intégralité du secondaire est visible. Il sera donc demandé aux collègues de collège de faire profiter de leur vécu de la réforme de 2016 aux collègues de lycée. La lecture du programme soclé, la graduation des compétences, la progression pédagogique du cycle 4, l'évaluation et la conception de sujets de DNB, la mise en action des élèves en équipe autour de l'îlot, la pédagogie de projet, le numérique sont autant de sujets de développement professionnel qui ont été travaillés en équipe avec réussite. Vous pouvez être fiers des 90 % de remontée de productions de séquences/séances/évaluations demandées en formation. Une base de données académique est disponible et ouverte à tous.

En SI et STI2D, la prise en compte des nouveaux programmes a été travaillée en amont, en réseau d'établissements. La construction des nouvelles séquences et séances, la conception des sujets d'examen vont nous occuper. L'accompagnement se poursuivra dans la même logique opérationnelle, en privilégiant les travaux mutualisés. Le plan de formation a été conçu dans cette optique et nous pourrions compter sur la grande dynamique des formateurs académiques. J'ai pleinement conscience que certains collègues sont sur plusieurs fronts à la fois. A chacun d'être vigilant et de manager sa charge en équipe et dans le temps, sans hésiter à en discuter.

L'approche pluridisciplinaire STEM est rappelée dans tous les nouveaux programmes et devra déclencher des actions transversales. C'est avec plus d'actions communes avec les autres disciplines que le pôle Sciences et Technologie trouvera sa place. La progression du cycle 3 est donc à reprendre avec SPC et SVT afin de revenir dans l'esprit d'un enseignement scientifique qui fait son apparition au lycée général.

Les nouveaux enseignements scientifiques et numériques devraient nous aider à assouplir les relations inter-disciplinaires. Cette approche transversale a permis une préparation collégiale des enseignements de SNT et NSI. Les formations proposées devraient permettre une mise en service maîtrisée de ces nouveautés où chaque discipline trouve sa place. Cela devrait nous aider à progressivement modifier l'image que les élèves et les parents ont de la Technologie. Si le primaire se ré-axe sur les fondamentaux, le secondaire est le lieu de la préparation de l'envol vers les études supérieures et le monde professionnel : Les Technologies et Sciences de l'Ingénierie ont toute légitimité dans le monde actuel. Il y a donc lieu de participer activement aux actions concernant le parcours et l'orientation de l'élève, de modifier certaines représentations et par exemple améliorer le flux du public féminin, et d'accentuer les liaisons inter niveaux.

En BTS, les résultats montrent la difficulté du sujet aussi bien avec les bacheliers professionnels qu'avec les STI2D. Malgré l'engagement des équipes, les indicateurs mettent en avant la fragilité du recrutement, les décrochages pour des causes qui malheureusement nous échappent souvent, et les résultats finaux qui pourraient être meilleurs. Le sujet est complexe. La liaison bac pro / BTS n'a pas pris encore une dimension suffisante en LP où nous pourrions gagner davantage de temps. C'est un sujet prioritaire où les acteurs se doivent d'être innovants, pour adapter les solutions à leur situation. Le lien



3/4

avec les équipes STI2D en pleine réforme doit également être consolidé par des actions pédagogiques à construire, quelle que soit la spécialité choisie en terminale, rappelons-le.

La place de notre discipline est centrale : c'est la seule qui soit impliquée sur tous les champs du secondaire en collège, en lycée général et technologique et en professionnel. Or beaucoup trop d'acteurs sont restés sur une image ancienne de notre enseignement. Il conviendra donc de communiquer en interne et en externe sur les évolutions que nous connaissons. Les concours académiques, dans les établissements, dans le cadre de la liaison collèges-lycée, sont à développer pour mettre en avant l'intérêt pour certains profils d'élèves de s'appuyer sur les Technologies et Sciences de l'Ingénierie pour réussir leur parcours. Cette communication vers les élèves et les parents sur la voie technologique et les évolutions se doivent d'être visible et explicite. Le classeur des élèves, l'ENT et tous les autres vecteurs sont à votre disposition pour cette communication. Les travaux sur la pédagogie de projet et les Escapes Room seront en fer de lance : il faudra donc les prioriser et les rendre opérationnels cette année.

Pour accompagner toutes ces actions, une équipe de 8 chargés de mission d'accompagnement a été constituée. Dans l'esprit du PPCR, ils seront disponibles pour les actions de formation et d'accompagnement. En toute liberté, nous pourrions envisager toutes les solutions nécessaires pour permettre à chacun de progresser et gagner en expertise dans la maîtrise pédagogique et didactique. Les réunions d'équipe, les actes individuels, les formations académiques ou d'initiative locale, seront menés dans l'esprit d'un accompagnement individuel et collectif.

Pour optimiser la nouvelle structure d'accompagnement, une plus grande proximité dans les relations professionnelles est nécessaire. Trop souvent, les actes liés aux promotions de la hors classe ou de la classe exceptionnelle créent des situations de frustration ou d'incompréhension. Un temps d'échange lors des réunions d'équipe, ou lors des formations permettra de donner les informations de pilotage et de cadre institutionnel imposé. Si besoin, je répondrai volontiers aux appels téléphoniques ou écrits sur ces sujets pour éviter toute anomalie ou incompréhension. Faites-le en amont des commissions et des décisions finales.

Les sujets ne manquent pas. L'actualité est complexe, riche et animée. Le pilotage pédagogique est ancré sur des valeurs républicaines de confiance, de constance, de progressivité. Tous les processus sont analysés en permanence, pour ensuite être adaptés aux évolutions demandées par l'Institution. Les équipes de formateurs, l'équipe des chargés de mission, l'équipe des DDF, l'équipe TICE constituent une vraie force académique de notre discipline. Cette conception collective du métier, cet engagement, cette capacité à agir positivement et humainement à vos côtés, sur le terrain, sont mesurables et appréciables. Nous pouvons tous en avoir conscience et en être fiers pour que ce collectif puisse servir à chacun individuellement.

Je vous souhaite une très bonne année 2019-2020,

Thierry LAN SUN LUK
IA-IPR STI



4/4

Annexe :

Liste des chargés de mission d'accompagnement :

Nom	EPLE
BOYER Emmanuel	LP Rontonay
MONNET Thomas	Clg Plateau Cailloux
MOUTOUSSAMY Laurent	Lyc P Moreau
PAGANO Fabrice	Clg J Solesse
PLANTE Johann	Lyc S Garriga
THEVENIN Willy	Clg Lacaussade
TURPIN Jimmy	Clg Quartier Français
VALLY Laurent	Clg Terrain Fayard